

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARTIN EN BRESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Guy GAUDRY, Maire

Présents : M. Guy GAUDRY, M. Didier MARCEAUX, Mme Marie-Céline ROSSIGNOL, M. Yves DESSAUGE, Mme Nadège LAGRUE, Mme Sylvie BICHARD, M. Jérôme BOUILLOUX, Mme Maryse COLAS, Mme Gisèle CORNIER, M. Patrice DEMAIZIERE, Mme Marie-Laure GABON, Mme Martine GAUTHIER, M. Madjid KHALED, M. François REMOND, M. Pascal VOLAND

Etaient absents excusés : M. Antoine COHIER, Mme Stéphanie COLLARD, Mme Sylvie GENRET, M. Benjamin PASCAL

Pouvoirs : 2 (de Mme COLLARD à Mme LAGRUE, de Mme GENRET à Mme BICHARD)

Secrétaire de séance : Mme Maryse COLAS

Date de la convocation : 17 février 2022

Date d'affichage des délibérations : 28 février 2022

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 25 janvier à l'unanimité et poursuit l'examen des questions à l'ordre du jour.

EMPLOIS COMMUNAUX DE LA FILIERE TECHNIQUE A PARTIR DU 1^{er} AVRIL 2022

Afin de procéder au remplacement d'un agent du service technique et permettre l'avancement de grade d'un agent des écoles, le conseil municipal décide à partir du 1^{er} avril 2022 :

- de créer un poste relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques, à temps complet de 35 heures hebdomadaire, qui aura donc un des grades suivants : adjoint technique, adjoint technique principal de 2^e classe ou adjoint technique principal de 1^{ère} classe. La liste des emplois sera révisée pour prendre en compte le grade du candidat retenu lors du recrutement
- de supprimer un poste d'adjoint technique à temps non complet de 26h30mn et de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps non complet de 26h30mn

A compter du 1^{er} avril 2022 la liste des emplois communaux de la filière technique est la suivante :

- 1 poste d'Agent de Maîtrise principal à temps complet
- 3 postes relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (soit un des grades suivants : adjoint technique, adjoint technique principal de 2^e ou adjoint technique principal de 1^{ère} classe.)
- 5 postes d'Adjoint technique principal de 2^e classe à temps complet
- 2 postes d'Adjoint technique principal de 2^e classe à temps non complet de 26h 30 mn
- 1 poste d'Adjoint technique à temps complet
- 5 postes d'Adjoint technique territorial à temps non complet dont les temps de travail hebdomadaires sont de : 11 h - 18 h 45 mn - 21 h 30 mn - 28 h - 28 h 30 mn

EVOLUTION DE L'INFORMATISATION DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité, décide de faire évoluer le logiciel de gestion de la cantine afin de permettre l'accès aux familles pour les inscriptions et d'intégrer la garderie périscolaire avec le même mode de fonctionnement.

Le conseil se prononce favorablement à l'achat du logiciel dont le coût la 1^{ère} année est estimé à 10 503 € et donne délégation au maire pour passer le contrat nécessaire conformément à la délégation au titre de l'article L 2122-22 donnée par délibération du 4 juin 2020.

OUVERTURE DE CREDITS – BUDGET PRINCIPAL 2022

Conformément à l'article L1612-1 du CGCT, il est possible d'ouvrir des crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le montant des crédits ouverts au budget 2021 est de 717 358 € (après déduction du déficit reporté et du chapitre 16), le montant maximum de crédits pouvant être ouverts en dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif, est donc de 179 340 €.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après délibération et à l'unanimité, décide l'ouverture des crédits suivants sur l'exercice 2022, en section d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
opération	article	objet	crédits ouverts
OFI	165	dépôts et cautionnement reçus	3 000,00 €
ONA	2051	concessions et droits similaires	11 000,00 €
ONA	2184	meublier	4 000,00 €
ONA	2188	autres immobilisations corporelles	3 000,00 €
202	21316	équipements du cimetière	4 500,00 €
204	2152	installations de voirie	7 000,00 €
210	2128	autres agencements et aménagements de terrains	7 400,00 €
		total	39 900,00 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

▪ Remerciements :

- du Comité d'Entente des Anciens Combattants UF et ACPG de St martin en Bresse et sa Région pour la subvention 2021
- de Mme Christine PUTIGNY pour la mise en place d'un trottoir route du lavoir à Perrigny.

▪ Ecole Maternelle :

- une ouverture de classe est annoncée pour la rentrée 2022/2023. La commune dispose des infrastructures nécessaires puisqu'il y a déjà eu 5 classes à l'école maternelle par le passé.
- chauffage : un désembouage du plancher chauffant a été fait ainsi que des réparations sur le système de chauffage au sol (coût total : 2 600 €).

▪ Elections présidentielles : Le conseil municipal procède à la préparation des bureaux de votes pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022.

▪ Travaux divers : les travaux d'aménagement du site de la Madeleine et de clôture de l'aire de stockage communale aux Quarts sont terminés.

▪ SYDESL/énergies :

- Borne électrique pour véhicules : la demande de la commune d'avoir une borne électrique pour les véhicules sur la commune a été validée par le SYDESL. Le dossier sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil municipal.
- Eclairage public : l'interruption de l'éclairage dans le bourg entre 23 H et 5 H a été mis en place. La panne de la rue de la République a également pu être réparée.
- augmentation du gaz : le SYDESL a d'ores et déjà demandé aux communes de prévoir de multiplier par 3 les dépenses de gaz lors du budget primitif 2022.

▪ Marché hebdomadaire : un nouveau marchand de fruits et légumes s'est installé sur le marché, en remplacement de l'ancien commerçant parti en retraite.

▪ Espace France Service : Le service est ouvert depuis le 16 février dans les locaux de l'agence postale rue du bourg.

▪ Manifestations diverses :

- Atelier plessage le samedi 26 février à l'antenne de l'écomusée de Perrigny
- Départ du char de carnaval du Club Espoir de St Martin le dimanche 27 février à 8 h 30
- Cérémonie de la Madeleine le dimanche 6 mars prochain à 10 H 30 au hameau de la Madeleine

La séance est levée à 22 h 55. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ; ont signé au registre les membres présents.